LE CONSEIL ELECTORAL POUR UNE MEILLEURE IMPLICATION ET APPROPRIATION DES PROCESSUS RÉFÉRENDAIRE ET ÉLECTORAL PAR L'ENSEMBLE DES SECTEURS

Dans cette perspective, le Conseil électoral provisoire a organisé une journée d'échanges avec les responsables des partis et groupements politiques, le 25 mars écoulé, à l'Hôtel Karibe.

Par cette initiative, le Conseil électoral entend, d'abord, jeter de solides bases en vue d'un dialogue franc et efficace avec les acteurs politiques.

D'entrée de jeu, le Conseil électoral a présenté l'état d'avancement de ses travaux à commencer par la remise à l'Exécutif de quatre documents clés notamment, un projet de décret référendaire, le calendrier référendaire, le budget et une approche de vote par inscription préalable.

Les autres activités entreprises concernent l'organisation d'un concours de recrutement dans le cadre de la mobilisation des membres des structures déconcentrées, lequel a abouti à leur prestation de serment suivi de leur installation dans les différents départements électoraux, à l'exception de l'Ouest I et II.

S'agissant de l'évaluation des infrastructures électorales, les bâtiments logeant les 11 BED et les149 BEC, ainsi que les bases opérationnelles ont été identifiés et évalués.

Le Directeur exécutif et les membres du Conseil en ont profité pour répondre aux préoccupations des responsables des partis et groupements politiques touchant l'organisation du référendum, les conditions de sécurité et la logistique, entre autres.

Le Conseil électoral, à l'appui des recommandations formulées, s'est engagé à discuter avec l'Exécutif de l'état d'avancement du processus, de la promulgation du décret référendaire et des conditions de sécurité optimale en vue de la tenue des différents scrutins. Une première rencontre s'est réalisée avec l'Exécutif sur les voies et moyens en vue d'une meilleure mise en œuvre.